

Contrat de Ville - Service Enseignement - Participation de la Ville aux opérations retenues au titre de 1996 dans les écoles

M. LE MAIRE, Rapporteur : Lors de la séance du 22 avril 1996, le Conseil Municipal a retenu diverses actions concernant le secteur de l'Enseignement dont le financement définitif s'établit comme suit :

Thème quartier	Maître d'ouvrage	Intitulé action	Financement Ville (francs)	Imputation paiement
Scolaire Grette Brulard	Maternelle Brulard	Projet Global - Petite Enfance	7 000	92.11.65748 CP 95005 21100
	Ecole Sainte-Famille	«J'aime mon quartier et je contribue à sa qualité»	6 000	
Scolaire Planoise	Primaire Ile de France	Journal de l'Ilot sensible	32 593	
Scolaire Saint-Ferjeux	Maternelle Rosemont	Projet d'école	7 300	
	Primaire Saint-Ferjeux	Atelier du Livre	3 500	
Scolaire Montrapon - Fontaine-Ecu	Maternelle Kennedy	Projet Musical	3 000	
Scolaire Clairs-Soleils	Association «Féminin Pluriel»	Médiation Parents/ Elèves Enseignants	4 100	
	Primaire Jean Macé	Apport culturel	19 000	
Scolaire Palente-Orchamps	Maternelle Condorcet	Autour du Livre	6 000	
	Primaire Condorcet	Animation de la BCD	13 000	
	Primaire Jean Zay	Bibliothèque Centre de Documentation (BCD)	9 000	
	Maternelle Jean Zay	Voyage à travers l'espace et le temps	6 500	
TOTAL			110 993	

Le Conseil Municipal est invité à approuver le financement proposé ci-dessus, étant entendu que les crédits seront prélevés sur le budget primitif de l'exercice courant, à l'imputation 92.11/65748 Code Projet 95005 Code Service 21100.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, il en est ainsi décidé à l'unanimité.

Visa préfectoral du 2 juillet 1996.